



## Cdd depuis 5 ans mais un contrat par mois

Par **Lumpidou**, le **10/07/2009** à **17:54**

Bonjour,

J'ai travaillé pendant 5 ans, pour une période de 6 mois à chaque fois dans la presse parisienne la nuit. La société qui m'employait m'a fait un contrat par mois depuis tout ce temps et je me retrouve avec une trentaine de contrats cdd.

Ma question est la suivante:

L'employeur n'est-il pas obligé de me faire un CDI?

Merci par avance.